



PROCÈS-VERBAL DU 3 OCTOBRE 2014

SÉANCE ORDINAIRE

1. Présences et quorum

SONT PRÉSENTS:

M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Bibiane Gagnon

ABSENTE :

Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h10)

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Quatre (4) personnes dans l'assistance dont M. Noël Lambert, préfet de la MRC de La Mitis.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14-168

Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :
QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2014

14-169

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :
QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2014.

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

14-170

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,

appuyé par madame Nancy Pineault
et résolu unanimement;

QUE les comptes du mois de SEPTEMBRE sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **165 919.80\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

.....
Secrétaire-trésorière

Mme Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h10.

5. CORRESPONDANCE

Dépôt de l'état des revenus et dépenses du mois de SEPTEMBRE 2014.

L'UNITÉ DOMRÉMY MONT-JOLI INC. / TRAVAUX COMPENSATOIRES

14-171 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et unanimement résolu :

QUE le conseil accepte la demande de travaux compensatoires pour madame Sarah Fortin. Heures à effectuer : 142 heures et date d'échéance le 28 mars 2015. Elle sera sous la supervision de la directrice générale.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MITIS /PROJET PARLONS D'ARGENT

14-172 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Nancy Pineault
et unanimement résolu :

QUE le conseil appuie le projet Parlons d'argent du CJE Mitis afin de faire de l'éducation financière une priorité pour les jeunes.

RAPPORT D'INSPECTION SALLE MUNICIPALE

Dépôt du rapport d'inspection de M. Renaud Gagnon

Correctifs à apporter : -Repositionner l'éclairage de sécurité du vestiaire à l'entrée principale
-Fixer les lumières au mur près de l'escalier allant au sous-sol

DEMANDE DE COMMANDITE /ÉCOLE LE MISTRAL/ALBUM DES FINISSANTS

14-173 Trois (3) jeunes filles de Saint-Charles-Garnier seront finissantes à l'école Le Mistral;
Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise une commandite de 75\$ à la Fondation de l'école Le Mistral.
MTQ /RENCONTRES D'INFORMATION POUR LES CHAUFFEURS

14-174 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise MM. Steeve Michaud et Réjean Blanchette à participer aux rencontres avec le ministère des Transports à Mont-Joli les 8 et 21 octobre prochain, concernant la préparation à la saison hivernale 2014-2015 et sur le système de météo routière (SMR).

LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE

14-175 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et unanimement résolu :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier autorise monsieur Jimmy Michaud, à louer la salle municipale, le 2 novembre prochain pour une réception suite au baptême de leur enfant.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN), selon le tarif en vigueur.

Coût de location : 100,00\$ conciergerie comprise.

PROGRAMME RÉNOVILLAGE

Le ministre responsable de la Gaspésie, M. Jean D'Amour confirme qu'aucune nouvelle somme ne sera débloquée dans le cadre du programme RénoVillage pour l'exercice financier 2014-2015.

ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES USAGÉS

14-176 Considérant que les équipements informatiques usagés ont été cédés à la municipalité;
Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et résolu unanimement :

QUE soit offert, gratuitement, à nos citoyens, les 5 ordinateurs, 4 écrans, 6 claviers, 2 souris et une imprimante.

PARAMÉDICS-MITIS-RIMOUSKI-NEIGETTE

14-177 **CONSIDÉRANT QUE** la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette a pour objet la défense des intérêts sociaux, économiques et politiques de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE le 2 juillet 2013, le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé la création d'un Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec pour « analyser le fonctionnement global du système préhospitalier au Québec dans le contexte du vieillissement de la population et des demandes récurrentes d'ajouts de services ambulanciers partout au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Comité national a produit un rapport en juin 2014 intitulé Services préhospitaliers : urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux refuse toujours de donner accès à ce rapport;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport présente un intérêt majeur pour les membres de la Fraternité des paramédics de La Mitis-Rimouski-Neigette puisqu'il porte directement sur leur environnement de travail;

En conséquence, il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier supporte la demande de la Fraternité des paramédics de la Mitis-Rimouski-Neigette et demande au ministère de la Santé et des Services sociaux de rendre public le rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence au Québec intitulé Services préhospitaliers : urgence d'agir, juin 2014.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
VÉRIFICATION MÉCANIQUE DU CAMION WESTERN STAR

14-178 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise monsieur Steeve Michaud, chauffeur à se rendre chez Camion Denis pour la vérification mécanique du camion Western Star, et ce avant le 30 novembre 2014.

6. DÉPÔT D'UNE LETTRE DE DÉMISSION DE MONSIEUR MARCEL NADEAU, CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 1

La directrice générale et secrétaire-trésorière informe les membres du conseil de la réception d'une lettre signée par monsieur Marcel Nadeau. Par cette lettre, monsieur Nadeau fait part de sa démission au poste de conseiller au siège numéro un (1) à la date effective du dépôt de sa lettre, soit le 6 septembre 2014.

Selon l'article 333 de la loi sur les élections et les référendums, la directrice générale et

secrétaire-trésorière avise le conseil qu'il y a vacance au poste de conseiller au siège numéro un (1) et qu'il y aura la tenue d'une élection partielle devant se tenir dimanche, le 23 novembre 2014, afin de combler la vacance au poste de conseiller au siège numéro un (1).

7. **MRC DE LA MITIS**

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire présente un résumé sur la dernière séance de la MRC de La Mitis.

IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

14-179 **CONSIDÉRANT** l'obligation pour les municipalités de détourner 100 % des matières organiques en provenance du secteur résidentiel et ce, d'ici 2020;

CONSIDÉRANT QUE la période d'implantation et d'atteinte de résultats concluants de collecte peut prendre plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis a déjà annoncé son intention à la société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) de la région de Rivière-du-Loup de participer à l'opération de son usine de biométhanisation;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la MRC de se retirer de l'entente avec la SÉMER en donnant un préavis de 9 mois;

CONSIDÉRANT QUE le fait de mettre en place la collecte des matières organiques offre la possibilité pour les municipalités de La Mitis d'utiliser le lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT le partenariat depuis maintenant 14 ans avec la MRC de La Matapédia dans la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités de la MRC de La Matapédia adhèrent à la collecte des matières organiques à compter de juin 2015.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte l'implantation de la collecte des matières organiques à compter du 1^{er} janvier 2015.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

14-180 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault

et unanimement résolu :

QUE le conseil suspend la présente séance à 20h10

À la reprise de la séance suspendue à 20h10, tous les membres du conseil présents au début de cette séance formaient toujours quorum.

14-181 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et unanimement résolu :

QUE le conseil reprend les délibérations de la séance à 20h44.

MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES
REGROUPEMENT DE SERVICES

14-182 Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par madame Nancy Pineault
et unanimement résolu :

QUE le conseil mandate Josette Bouillon, directrice générale afin de collaborer avec madame Diane Bernier, dg de la municipalité de Les Hauteurs pour évaluer la possibilité de regrouper la collecte des matières résiduelles, recyclables et organiques (3^e collecte) afin de diminuer les coûts pour chacune des municipalités.

DEMANDE DE SOUMISSION PAR INVITATION

14-183 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

QUE le conseil demande des soumissions pour la collecte des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques, pour l'année 2015 auprès d'entrepreneurs, soit :

Plante, Yvan
Gaudreau environnement
Gauthier
Bouffard

La demande de soumission est pour une période de un (1) an.

Pour la collecte et le transport des matières résiduelles au centre de transfert de La Mitis

Pour 32 collectes. ± 60 tonnes annuellement

Du 1^{er} janvier au 31 mai aux deux semaines

Du 1^{er} juin au 31 août à la semaine

Du 1^{er} septembre au 31 décembre aux deux semaines.

Pour la collecte et le transport des matières recyclables au CFER de la Mitis

Pour 26 collectes ± 34 tonnes annuellement

Du 1^{er} janvier au 31 décembre aux deux semaines

Pour la collecte et le transport des matières organiques à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup

La distance à parcourir est d'environ 27 km simple

N.B. Les propriétaires ne possèdent pas tous un bac roulant à ordures

Le soumissionnaire doit se conformer aux exigences du ministère des Transports et de la Société de l'assurance automobile du Québec, concernant le transport de biens et être assuré en conséquence. Il devra posséder une assurance-responsabilité d'au moins 1 millions de dollars.

Le soumissionnaire devra joindre à sa soumission l'Annexe « B » Déclaration du soumissionnaire dans le cadre de la politique de gestion contractuelle de la municipalité ainsi que l'attestation délivrée par Revenu Québec.

Les soumissionnaires intéressés pourront faire parvenir leur soumission sous enveloppe scellée portant la mention Soumission matières résiduelles/recyclables/organiques.

La date limite, pour recevoir les soumissions, est le 7 novembre 2014 à l'adresse suivante : Municipalité de Saint-Charles-Garnier, 38, rue Principale, Saint-Charles-Garnier, Québec, G0K 1K0.

L'ouverture des soumissions se fera à la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le même jour à 19h00.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'engage aucune responsabilités envers les soumissionnaires.

Pour plus d'information : (418) 798-4305.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. VOIRIE

14-184 Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :

QUE le conseil vend sept (7) fenêtres de porte de garage, grandeur 32 po X 13 po.

QUE monsieur Raoul Garon installe les pancartes interdisant le stationnement au rang 7 Ouest;

QUE messieurs Raoul Garon et Steeve Michaud installent les balises.

10. SUBVENTION AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL
Reporté à la prochaine séance ordinaire, les travaux ne sont pas terminés.

11. RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ORDURES ET DE RÉCUPÉRATION
Reporté

12. VARIA

1. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par madame Nancy Pineault, qu'à une prochaine séance de ce conseil, la municipalité adoptera le règlement ayant pour objet de tarifier la location du camion-citerne incendie.

2. PRÉVOIR DES RENCONTRES DE TRAVAIL

Lundi, le 20 octobre prochain à 19h00 –rencontre avec les chauffeurs

Mercredi, le 29 octobre prochain à 19h00 –rencontre avec M. Michel Lagacé, inspecteur

3. BÂTIMENTS

Centre communautaire

14-185 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'achat d'une hotte avec filtre à charbon, d'une machine à distribution d'eau et d'un tapis pour la cuisine communautaire.

Salle municipale/ Parc municipal / Jardins communautaires

14-186 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Raoul Garon, manœuvre :

- Installe une garde-robe à la salle municipale
- Entrepose le mobilier au parc, les barbecues etc.
- Ferme et vide les tuyaux des jardins communautaires

Poste incendie / demande de soumission porte de garage

14-187 Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande une soumission à Cloutier portes de garage pour l'achat et la pose d'une porte en acier blanc de 10 pi de large par 8 pi de haut, avec accessoires.

Date limite pour déposer la soumission est le 7 novembre 2014.

PANCARTES DE RUES

14-188

Il est proposé par madame Jeanne-Paule Beaulieu,
appuyé par madame Bibiane Gagnon
et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la soumission de madame Kathy Roussel, au montant de 2 600\$ environ, pour la fabrication de panonceaux pour les rues, routes et rangs de notre municipalité.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

14-189

Il est proposé par madame Bibiane Gagnon,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et unanimement résolu de lever la séance à 22h40

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas la résolution 14-183 pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.